

## Avis rendu par la Commission Conjointe d'Information et de Sélection d'Appel à Projet Social ou Médico-Social réunie le 30 Janvier 2018

Objet : création d'une structure comprenant un EHPAD de 76 places d'hébergement permanent intégrant un PASA ainsi qu'un FAM pour personnes handicapées vieillissantes de 15 places sur la commune de Sannois dans le département du Val d'Oise (secteur rives de Seine)

*Avis d'appel à projet publié le 4 mai 2017.*

La commission de sélection a établi le classement suivant :

- |  |   |
|--|---|
| 1 <sup>er</sup> . COS                    | 5 <sup>e</sup> . FONDATION LEOPOLD BELLAN |
| 2 <sup>e</sup> . SOCIETE PHILANTHROPIQUE | 6 <sup>e</sup> . ADEF RESIDENCES          |
| 3 <sup>e</sup> . CROIX-ROUGE FRANÇAISE   | 7 <sup>e</sup> . SOS SENIOR               |
| 4 <sup>e</sup> . HEVEA                   | 8 <sup>e</sup> . LADAPT                   |

*Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.*

*Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui, le cas échéant, sera prise conjointement par la Présidente du Conseil départemental du Val-d'Oise et le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France.*

Paris, le 30 janvier 2018

Le Coprésident de la commission  
auprès de l'Agence régionale de santé  
Ile-de-France

**Signé**

Marc BOURQUIN

Le Coprésident de la commission  
auprès du Département  
du Val-d'Oise

**Signé**

Philippe METEZEAU